

Ache nodiflore

Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch



Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Port très variable, tiges souvent couchées

Système racinaire : Souche immergée, tiges florifères qui courent sur le sol, portant à chaque nœud des feuilles et des racines adventives

Feuilles : Feuilles toutes aériennes, 1 seule fois pennées, à folioles ovales-lancéolées, dentées

Inflorescence : Ombelles (sub)sessiles, opposées aux feuilles, sans bractées de l'involucre (ou 1-2)

Fleurs : 5 petits pétales blancs un peu verdâtres

Fruits : Diakènes de moins de 2 mm, ovoïdes

© CBNB, C. Bougault



FAMILLE : *Apiaceae*

SYNONYMES :

Apium nodiflorum (L.) Lag.

NOMS VERNACULAIRES :

Ache nodiflore

Ache faux-cresson

Bêle

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte

TAILLE : 5-100(-200) cm

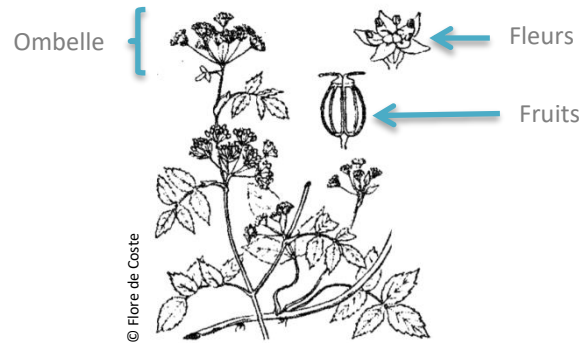
PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

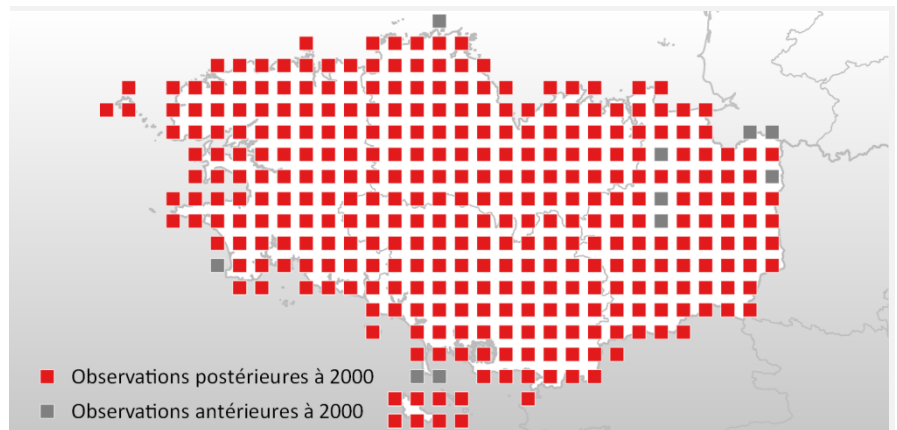


Helosciadium nodiflorum

Milieu de vie

Plante aquatique à amphibie des fossés, bords de mares et d'étangs et cours d'eau à faible courant.

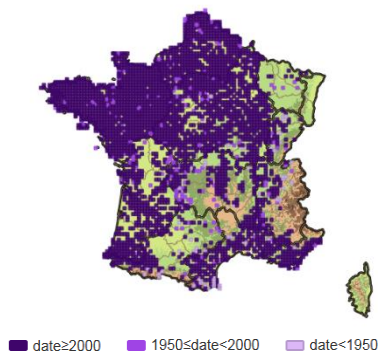
Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur eCalluna

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

© CBNB, R. Ragot

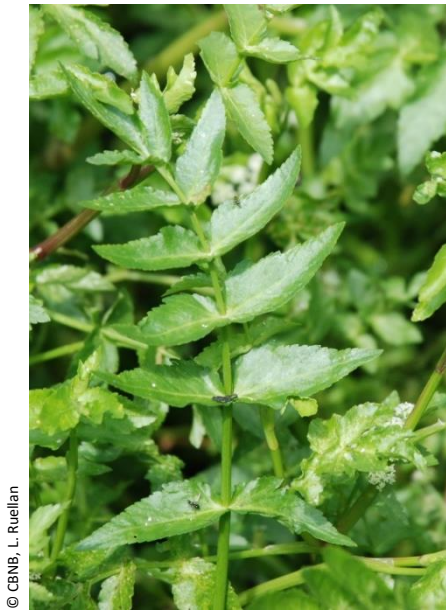


Confusions possibles

Sans le critère des fruits, l'Ache nodiflore (*Helosciadium nodiflorum* (L.) W.D.J.Koch) ressemble à beaucoup d'autres espèces d'Apiacées, notamment avec la Berle dressée (*Berula erecta* (Huds.) Coville), beaucoup plus rare en Bretagne et dont elle partage l'habitat.

Sur l'aspect général de la plante, elle peut aussi être confondue avec le Cresson de fontaine (*Nasturtium officinale* R.Br.), Brassicacée qui se développe également dans les mêmes habitats.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.



© CBNE, L. Ruellan

Helosciadium nodiflorum

Critères distinctifs : dents des folioles plus ou moins égales et moins aiguës que celles de *Berula erecta*



© CBNE, H. Guillon

Berula erecta

Critères distinctifs : dents des folioles inégales et plus aiguës que celles de *Helosciadium nodiflorum*



© CBNE, J. Le Bail

Nasturtium officinale

Critères distinctifs : feuilles non dentées et grappes de fleurs blanches, à 4 pétales, typiques des *Brassicaceae*